



Lier les cœurs et provoquer un changement

*S'appuyer sur **Donner vie aux Appels à la justice** : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations*



Déclaration du conseil des femmes de l'APN

Cette année marque le quatrième anniversaire de la publication de *Réclamer notre pouvoir et notre place* : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui contient 231 Appels à la justice pour mettre fin à la tragédie nationale des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ (les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexes et asexuelles; le signe « + » indiquant d'autres identités de genre qui ne sont pas listées) autochtones disparues ou assassinées.

L'Appel à la justice 1.1 demande la création d'un plan d'action national (Plan d'action national) pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones. Ce plan a été publié en 2021. Il comprenait un chapitre dirigé par les Premières Nations et rédigé par l'Assemblée des Premières Nations (APN), intitulé *Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations*. Il a été rédigé avec la participation directe de survivants de la violence sexiste et de membres des familles de proches disparus ou assassinés. Nous reconnaissons que les survivants et les familles ont inlassablement plaidé pour que des mesures soient prises pour lutter contre les disparitions et les meurtres de femmes, de filles et de personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations (FF2E+ADA).

Tout en s'engageant à élaborer le plan *Donner vie aux Appels à la justice*, l'APN s'est engagée auprès des survivants et des familles à organiser un rassemblement national pour discuter de la mise en œuvre du Plan d'action national, des 231 Appels à la justice et des mesures et de la reddition de compte nécessaires pour apporter un changement significatif.

Nous sommes reconnaissants à tous les survivants, aux familles et aux défenseurs locaux qui ont participé au Rassemblement national de l'APN sur les FF2E+ADA à Vancouver (C.-B.) et nous les soutenons dans leurs efforts. Nous avons écouté vos récits et vos points de vue pendant le rassemblement, et nous en avons tenu compte dans le présent rapport, intitulé *Lier les cœurs et provoquer un changement : S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice*.

Lier les cœurs et provoquer un changement place les survivants et les familles au cœur de notre travail de plaidoyer à l'égard des FF2E+ADA et reflète la diversité et les défis géographiques uniques auxquels sont confrontées les Premières Nations. Comprendre les défis administratifs auxquels font face les survivants et les familles est un élément essentiel pour trouver des solutions et garantir l'accès aux soutiens, aux ressources et à la justice.

Le soutien et les ressources nécessaires pour mettre en place des services de prévention communautaires axés sur les populations à risque demeurent une priorité. Un meilleur accès à des programmes fondés sur la culture est nécessaire pour guérir des séquelles coloniales des anciennes politiques gouvernementales. Nous avons besoin d'une approche pangouvernementale pour financer une stratégie nationale sur les services de prévention et les initiatives locales.

Nous continuerons de faire pression sur le gouvernement pour qu'il prenne des mesures et procède à une reddition de compte pour la mise en œuvre du Plan d'action national et des 231 Appels à la justice. Les survivants et les familles des Premières Nations attendent depuis trop longtemps une justice et un engagement plus fort pour ressentir un changement significatif sur le terrain. Nous avons entendu votre appel à des mesures immédiates pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations, et nous continuerons de mener ce travail, tout en gardant les survivants et les familles au centre de nos préoccupations.



Lier les cours et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie* aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+ des Premières Nations

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE.....	2
PROCESSUS.....	2
LES FAMILLES D'ABORD.....	2
PRISE EN COMPTE DES TRAUMATISMES.....	2
DONNÉES RELATIVES AUX PARTICIPANTSS.....	3
FACILITATION.....	3
ORGANISATION.....	3
OPINION COLLECTIVE.....	4
POINT DE VUE.....	4
DONNER VIE.....	4
JUSTICE.....	5
Donner vie : Mesures nationales prioritaires.....	5
Réflexions provenant du Rassemblemen.....	7
SÉCURITÉ HUMAINE.....	9
Donner vie : Mesures nationales prioritaires.....	9
Réflexions provenant du Rassemblement.....	9
SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE.....	11
Donner vie : Mesures nationales prioritaire.....	11
Réflexions provenant du Rassemblement.....	12
CULTURE.....	13
Donner vie : Mesures nationales prioritaire.....	13
Réflexions provenant du Rassemblement.....	14
MISE EN ŒUVRE.....	16
DÉFIS EN MATIÈRE DE COMPÉTENCE ADMINISTRATIVE.....	16
Donner vie.....	16
Réflexions provenant du Rassemblement.....	17
RESSOURCES ET SERVICES.....	18
Donner vie.....	18
Réflexions provenant du Rassemblement.....	19
RAPPORTS ET SUIVI.....	21
Donner vie.....	21
Réflexions provenant du Rassemblement.....	21
RESPONSABILITÉ.....	23
Donner vie.....	23
Réflexions provenant du Rassemblement.....	23
MESURE ABRÉGÉE : LACUNES ET SOLUTIONS.....	25
CONCLUSION.....	28



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations*

CONTEXTE

En 2021, le Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations (APN) a organisé des séances de consultation régionales dans tout le Canada afin d'établir des liens avec les survivants (FF2E+ADA) et les familles des Premières Nations. Ces séances ont abouti à la rédaction de rapports régionaux et d'un rapport national intitulé *Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations*.

Lors des séances régionales, les familles et les survivants ont indiqué qu'ils ne se sentaient pas informés des progrès et des initiatives concernant la défense des intérêts des FF2E+ADA et les ressources mises à leur disposition. Il existe un manque de communication sur l'enquête, le plaidoyer et les mesures prises par des entités gouvernementales relativement aux FF2E+ADA. En réponse à cette question persistante, l'APN s'est engagée à organiser un rassemblement familial dans le but d'informer les survivants et les familles et de leur donner l'occasion de contribuer aux stratégies visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations.

L'APN a organisé le premier rassemblement national sur les FF2E+ADA à Vancouver, en Colombie-Britannique, du 14 au 16 février 2023. L'évènement s'est déroulé en personne, tout en laissant la possibilité d'y participer en mode virtuel. Les débats ont été enregistrés en vue de créer le présent rapport, qui inclut les opinions des personnes qui se sont exprimées pour favoriser un changement à l'égard des survivants et des familles. Le document qui suit est un document connexe de *Donner vie aux Appels à la justice* et la continuation des efforts de l'APN pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations.

PROCESSUS

FLES FAMILLES D'ABORD

Conformément aux premières séances de consultation régionales, le Rassemblement national a adopté l'approche inclusive « Les familles d'abord », qui soutient les survivants et les membres des familles.¹ Cette approche place les survivants et les familles au centre des discussions et des décisions. L'APN comprend les réalités des FF2E+ADA et fait progresser ce travail avec attention et compassion, consciente de l'impact des FF2E+ADA dans les communautés des Premières Nations.

PRISE EN COMPTE DES TRAUMATISMES

Dans le cadre de l'approche « Les familles d'abord », une équipe de conseillers en santé mentale tenant compte des traumatismes était présente tout au long du Rassemblement. En plus d'être disponible toute la journée, l'équipe a organisé chaque soir des cercles de partage. Des cérémonies d'ouverture et de clôture traditionnelles, des prières, des remèdes et d'autres cérémonies faisaient partie intégrante du Rassemblement.

¹ Résolution 08/2021, *Mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA autochtones*.



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

DONNÉES RELATIVES AUX PARTICIPANTS

L'APN a parrainé la présence de survivants et de familles des Premières Nations au Rassemblement afin de garantir une diversité d'opinions. L'horaire et le lieu du Rassemblement ont coïncidé avec la 32^e Marche commémorative annuelle des femmes de Vancouver. Cela a donné lieu à de nombreuses inscriptions sur place, la nouvelle du rassemblement s'étant répandue de bouche à oreille lors de l'événement distinct. La représentation des régions était la suivante :

RÉGION	EN PERSONNE	FORMAT VIRTUEL	TOTAL
Alberta	38	16	54
Colombie-Britannique	115	38	153
Labrador	0	1	1
Manitoba	60	15	75
Nouveau-Brunswick	20	11	31
Terre-Neuve	3	4	7
Territoires du Nord-Ouest	14	0	14
Nouvelle-Écosse	17	8	25
Ontario	48	29	77
Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
Québec	17	9	26
Saskatchewan	31	9	40
Territoire du Yukon	19	2	21
S/O	31	12	43
Total	415	154	569

FACILITATION

Le Rassemblement s'est tenu au Westin Bayshore Vancouver. Les participants ont écouté les présentations et ont pris part aux discussions lors des séances plénières et des séances régionales en petits groupes. Les facilitatrices, Michelle Sault et Wina Sioui, ont animé le Rassemblement. L'approche adoptée a permis de présenter des renseignements, de tenir des séances de questions et de contribuer à l'élaboration de stratégies. L'objectif était de rassembler les survivants et les familles afin de trouver des solutions pouvant être défendues et mises en œuvre par l'APN.

ORGANISATION

Le Rassemblement a été très émouvant; de nombreux participants ont ressenti de la frustration, de la tristesse et du chagrin. Dans une déclaration résumant l'événement, une participante a indiqué que « les femmes autochtones sont les plus touchées par tous les



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

actes horribles commis dans ce pays ». Malgré cette grande tristesse, une énergie de célébration s'est dégagée des participants, car les survivants et les familles se sont réunis pour échanger, se soutenir les uns les autres et œuvrer en faveur d'un changement. L'ordre du jour a été modifié pour donner aux survivants et aux familles plus de possibilités de relater leurs récits et leurs défis en séance plénière, plutôt que dans les séances régionales.

Les séances régionales ont été proposées comme des moyens facultatifs d'en apprendre davantage sur la situation au niveau régional et de contribuer à des solutions propres à chaque région, cela en parallèle d'une discussion plénière non planifiée. L'objectif des séances régionales était d'assister à de brèves présentations suivies de discussions de groupe axées sur les solutions. Toutefois, une grande partie du temps a été consacrée à l'examen des mesures déjà prises par les organisations régionales. Ce premier rassemblement a été une réussite, car il a permis aux participants d'obtenir des renseignements et aux survivants et aux familles de présenter leurs défis, leurs besoins et leurs solutions.

OPINION COLLECTIVE

POINT DE VUE

Le présent rapport exprime l'opinion commune des survivants et des familles présents au Rassemblement. Certains participants étaient en proie au chagrin, d'autres à la frustration, mais tous souhaitaient un changement. De nombreux participants ont évoqué le souvenir de leurs proches et des détails pénibles de leur expérience. Des survivants et des familles ont indiqué que chaque fois qu'ils défendent leurs intérêts ou ceux de leurs proches, ils revivent le traumatisme. Une aire de soutien a été aménagée à l'intention des participants pour leur permettre d'exprimer toutes leurs émotions et leurs appels au changement. Les survivants et les familles s'inquiètent du fait que l'on gagne trop d'argent avec les FF2E+ADA. Selon eux, il faut cesser de commémorer les disparitions et mettre plutôt l'accent sur la prévention des cas de FF2E+ADA.

En tant que collective, l'opinion des survivants et des familles est puissante et unie dans le désir de mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations.

DONNER VIE

Les cadres issus du plan *Donner vie aux Appels à la justice* de l'APN sont notamment les suivants :

- Soutenir les survivants et les familles
- Des services « globaux » pour les survivants et les familles
- Une cellule nationale d'enquête
- Un tribunal national des droits de la personne des Autochtones et un ombudsman des droits des citoyens autochtones
- Services de prévention
- Stratégie de prévention des cas de FF2E+ADA des Premières Nations



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

- Se guérir nous-même et nos Premières Nations
- Financement de centres de guérison, de refuges et de lieux sécurisés pour les Premières Nations
- Ressources pour des pratiques culturelles et des activités axées sur la terre
- Soutiens à la santé mentale et affective des hommes et des garçons des Premières Nations
- Autodétermination et revitalisation des lois des Premières Nations

Les expériences relatées lors du Rassemblement renforcent la pertinence de ces cadres en tant qu'étapes nécessaires pour soutenir les survivants et les familles. En outre, les quatre piliers de *Réclamer notre pouvoir et notre place* : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui a aussi été repris dans *Donner vie aux Appels à la justice*, a été soutenu lors du Rassemblement (justice, sécurité des personnes, santé et mieux-être et culture).

Donner vie aux Appels à la justice a été conçu comme un plan d'action « évolutif » qui continuera d'évoluer. Certains survivants et certaines familles ont estimé que les documents (de l'APN et du gouvernement fédéral) sur les FF2E+ADA ne sont pas assez concrets ou réalisables. Il a toutefois été fait remarquer que cette approche respectait le besoin de modifications ou d'ajouts. La nature évolutive de ces rapports est particulièrement importante pour garantir l'inclusion de nouvelles opinions de survivants et de familles.

Le présent rapport est un résumé des sections du plan *Donner vie aux Appels à la justice* de l'APN, suivi des points de renforcement et d'ajouts particuliers pour chaque Appel à la justice, tels qu'ils ont été entendus lors du Rassemblement.

JUSTICE

Vous trouverez ci-dessous les mesures nationales prioritaires de la section Justice (et Services de police) du Plan d'action de l'APN, *Donner vie aux Appels à la justice*, et les réflexions recueillies durant le Rassemblement qui s'inscrivent dans ce thème.

DONNER VIE : MESURES NATIONALES PRIORITAIRES

Justice

- Mettre en place un groupe de travail national chargé d'examiner ou de rouvrir les enquêtes sur les cas non résolus concernant des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations (Appels à la justice 5.6, 5.8, 9.5 et 9.6).
- Créer un poste de médiateur national pour les droits humains des Autochtones et un tribunal national pour les droits humains des Autochtones, en partenariat avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux/territoriaux et les Premières Nations (Appels à la justice 1.7, 5.1, 5.12 et 9.5).
- Assurer un financement approprié des rapports Gladue² pour garantir l'accès des Premières Nations (Appels à la justice 5.13, 5.15, 5.16 et 5.17).

² Les rapports et les plans Gladue contiennent des renseignements sur la situation particulière d'Autochtones accusés d'une infraction ou de délinquants autochtones. Le tribunal peut tenir compte de ces rapports lors de la détermination de la peine. Les peines prononcées par le tribunal Gladue sont axées sur la justice réparatrice et les programmes de justice communautaire, tout en veillant à ce que les délinquants soient condamnés à des peines équitables.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

- Soutenir la revitalisation des lois traditionnelles et coutumières dans les régions des Premières Nations (Appels à la justice 5.11, 2.3, 2.4 et 2.5).
- Renforcer et respecter les modèles d'autonomie gouvernementale au sein des Premières Nations afin d'apporter un soutien aux familles et aux survivants (Appel à la justice 5.11).
- Modifier le *Code criminel* du Canada pour faire de l'« identité autochtone » [d'une victime] une circonstance aggravante lors de l'inculpation ou de la condamnation d'un accusé (Appels à la justice 5.14, 5.15, 5.16 et 5.18).
- Augmenter le financement des initiatives de justice des Premières Nations, celles de justice réparatrice et des programmes de traitement des victimes et des délinquants adaptés à la culture (Appels à la justice 5.16 et 5.21).

Services de police

- Créer des organismes tiers de surveillance indépendants pour tous les services de police au pays, rendraient des comptes aux Premières Nations et aux citoyens des Premières Nations qu'ils servent (Appels à la justice 5.7, 9.6, 9.8 et 9.9).
- Le gouvernement fédéral doit revoir et renforcer sa législation sur la traite des êtres humains et aider les services de police à lutter contre l'extension des réseaux internationaux de traite des êtres humains (Appel à la justice 8.1).
- Veiller à ce que la police réponde aux appels concernant la disparition ou le meurtre d'un membre des Premières Nations d'une manière culturellement adaptée et en prenant en compte les facteurs qui causent la disparition et l'assassinat des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ autochtones (Appels à la justice 5.5, 9.1, 9.2, 9.3 et 9.5).
- Les services de police du pays doivent cesser d'utiliser des photos d'identité judiciaire de femmes autochtones sur les avis de disparition (Appel à la justice 15.6).
- Soutenir la prévention de la criminalité qui prend en compte les risques et les mesures de protection (Appel à la justice 9.7).
- Au Canada, les services de police doivent reconnaître la violence coloniale qu'elles ont infligée aux Premières Nations et s'engager à prendre des mesures de responsabilisation (Appels à la justice 9.1, 9.5 et 9.7).
- Au Canada, les services de police doivent élaborer avec les Premières Nations et mettre en œuvre des programmes qui favoriseront des relations de travail positives et la confiance avec les Premières Nations et les citoyens des Premières Nations (Appels à la justice 9.2 et 9.7).



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

RÉFLEXIONS PROVENANT DU RASSEMBLEMENT

Des services de police sûrs

Un grand nombre de survivants et de familles ont exprimé leur inquiétude quant à la brutalité et au racisme des services de police, affirmant qu'ils n'ont pas confiance en la police. Il a été suggéré de prévoir des conséquences pour les policiers qui éteignent leur caméra corporelle ainsi qu'une formation sur la santé mentale. Des survivants et des familles ont indiqué qu'il était nécessaire de responsabiliser davantage les services de police et que ces derniers devraient être sûrs et accessibles. Un survivant ou un membre de famille a suggéré de créer un modèle de vérification du mieux-être accompagnée d'un aîné. Des survivants et des familles ont fait remarquer que tous les policiers ne sont pas mauvais.

Soutien judiciaire aux survivants et aux familles

Les survivants et les familles soutiennent que la justice pour les FF2E+ADA est « un mythe, une légende et une histoire »; personne n'obtient justice.³ Même lorsqu'un auteur de crime est arrêté et puni, la procédure judiciaire est traumatisante et les peines sont trop légères, surtout par rapport aux pertes subies par les survivants et les familles. En plus du grand nombre d'Appels à la justice et de priorités en matière de justice contenus dans le plan *Donner vie aux Appels à la justice*, les survivants et les familles ont formulé d'autres suggestions dans des domaines dans lesquels il convient de continuer un plaidoyer juridique au sein du système judiciaire.

Un grand nombre de survivants et de familles ont appelé à la représentation et au transfert des soutiens pour les femmes qui cherchent à obtenir justice devant les tribunaux à la suite d'actes de violence. Une survivante a déclaré que l'expérience du tribunal a été tout aussi néfaste que son agression.⁴ Les survivants et les familles ont indiqué que de nombreux survivants se sentent incapables d'avoir recours à la justice en raison de différents obstacles, notamment la langue et le manque de clarté des procédures.

Le soutien fourni aux membres de la famille devrait être intégré dans le système judiciaire. Un survivant ou membre de famille a suggéré que les personnes dont un proche a été assassiné aient la possibilité d'entendre l'exposé des faits reprochés à l'accusé avant de pénétrer dans la salle d'audience (p. ex. dans le cadre d'une réunion avec la Couronne). Les survivants et les familles soutiennent qu'il est injuste et traumatisant d'entendre pour la première fois des détails sur la mort d'un proche dans une telle tribune publique, en particulier lorsque la Couronne fait appel à des preuves graphiques.

Condamnation

Les survivants et les familles ont parlé d'auteurs d'un crime qui ont vu leur peine réduite pour « bonne conduite », alors qu'ils avaient commis plusieurs meurtres. Cela a un impact particulier sur les personnes vivant dans de petites communautés, qui croiseront certainement la personne qui leur a fait du mal, à elles ou à un proche, une fois qu'elle aura été libérée. En outre, un survivant ou un membre de sa famille a fait valoir que les femmes enceintes et leurs bébés ne bénéficient pas de la justice, car les auteurs de ces crimes ne sont pas tenus responsables de la mort des esprits à naître.

3 La création d'espaces communautaires pour améliorer l'accès à la justice est une mesure de l'APN dans le cadre des services « globaux » de *Donner vie*.

4 Financer la présence d'un accompagnateur (aîné ou membre de la famille) pour les survivants qui fournissent des preuves ou font des déclarations, comme pour les familles qui recherchent des proches disparus, est une mesure de l'APN dans le cadre des services « globaux » de *Donner vie*. L'amélioration de l'accès à des avocats des Premières Nations est une mesure de l'APN dans le cadre des services « globaux » de *Donner vie*.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

Système dirigé par les Premières Nations

Un membre de famille a suggéré une solution plus globale qui consisterait à regrouper plusieurs Premières Nations pour faire valoir les droits souverains et créer un gouvernement et un système judiciaire entièrement nouveaux et distincts. Cette personne a fait valoir que l'APN peut faire respecter les droits ancestraux et son mandat pour poursuivre les activités de défense et de prévention liées aux FF2E+ADA. Plusieurs familles ont exprimé leurs inquiétudes quant au fait que l'APN et les organisations autochtones « gardent la main » sur les ressources liées aux FF2E+ADA – le gouvernement monte les peuples autochtones les uns contre les autres.

Respect des proches : excavation dans une décharge

Les survivants et les familles ont attiré l'attention sur la décharge du chemin Brady, dont les familles ont demandé la fermeture (temporaire) après la découverte de restes d'une femme autochtone.⁵ Des survivants et des familles soutiennent que le gouvernement ou les gouvernements⁶ doivent mener des recherches appropriées pour retrouver d'autres corps. Des survivants et des aînés soutiennent qu'il existe une fosse commune à la décharge, et que leurs dires doivent être respectés et crus. Une recherche permettrait de découvrir d'autres corps, qui pourraient être rendus aux familles. Des survivants et des familles soutiennent qu'il existe d'autres décharges qui sont des fosses communes et qui devraient faire l'objet de fouilles.⁷

Respect des proches : cause du décès

Plusieurs familles et survivants ont exprimé leur inquiétude quant à la bonne exécution du travail des coroners. Certaines familles ont déclaré que les coroners étaient parvenus à des conclusions erronées à la suite d'autopsies. Par exemple, un survivant ou un membre d'une famille a fait remarquer qu'un coroner avait ignoré les marques de consommation de drogue et d'agression et qu'il s'était plutôt concentré sur l'« exposition » en tant que cause du décès. Les familles et les survivants ont également fait remarquer que l'expression « mort accidentelle » était trop souvent utilisée. Selon eux, les services de police n'enquêtent pas correctement sur les décès, et les avocats sont apathiques.

Respect des proches : identification

Un survivant ou un membre de famille a recommandé de permettre d'accéder aux soins dentaires pour les femmes et de créer une base de données des dossiers dentaires, au cas où un coroner en aurait besoin; cela permettrait de faire avancer les enquêtes et de réduire le nombre de cadavres non identifiés. Un autre survivant ou un membre de famille a suggéré la mise en place d'un programme de bracelet d'identité. La possibilité d'identifier les corps donne plus de perspectives à la justice dans les affaires criminelles. Cela permet également aux familles de ramener leurs proches dans la communauté, et à ceux qui ont subi une grande perte de tourner la page.

Processus de compassion

Un membre de famille a fait part de son inquiétude concernant la restitution des corps de proches décédés. Selon lui, on devrait être en mesure d'affirmer son autorité lorsqu'un gouvernement retient le corps d'un proche, en particulier lorsque des enseignements ou un protocole culturels doivent être respectés. Les familles n'ont qu'une compétence

⁵ Les restes de deux femmes autochtones ont été retrouvés dans la décharge du chemin de Brady; le meurtrier présumé a également été inculpé de la mort de deux autres femmes (une membre des Premières Nations selon des confirmations; l'autre n'a pas été identifiée).

⁶ Municipal, provincial et/ou fédéral

⁷ Des familles se sont vu offrir un monument dans une décharge en guise de témoignage; il a été estimé que le fait de demander aux familles de se rendre à la décharge pour se souvenir de leurs proches était honteux et dégradait l'importance de leurs pertes.



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations

limitée pour demander la restitution du corps d'un proche. Un membre de famille a également souligné qu'il fallait faire preuve de sensibilité lors de la restitution d'objets ou de biens d'un proche décédé⁸ : les familles ne devraient pas avoir à aller chercher ces objets dans un centre de messagerie.

SÉCURITÉ HUMAINE

Vous trouverez ci-dessous les mesures nationales prioritaires de la section Sécurité humaine du Plan d'action de l'APN, *Donner vie aux Appels à la justice*, et les réflexions recueillies durant le Rassemblement qui s'inscrivent dans ce thème.

DONNER VIE : MESURES NATIONALES PRIORITAIRES

- Réduire le risque de marginalisation des femmes et des filles autochtones en améliorant le développement et les résultats socioéconomiques (Appels à la justice 1.3, 4.1, 4.2, 4.4, 4.5 et 8.1).
- Mettre en œuvre une campagne nationale destinée à l'industrie aux entreprises d'extraction de matières premières pour garantir la sécurité et le respect des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations sur leur lieu de travail (Appels à la justice 13.1, 13.3, 13.4 et 15.6).
- Soutenir le renforcement des capacités des Premières Nations à produire leur propre nourriture et à subvenir à leurs besoins fondamentaux afin de favoriser la sécurité sociale, en particulier parmi les Premières Nations du Nord et des régions éloignées (Appels à la justice 4.1 et 4.2).
- Faciliter l'accès aux services de transport, aux services d'urgence et à une infrastructure améliorée pour être en mesure de répondre aux appels d'urgence des Premières Nations du Nord et des régions éloignées (Appel à la justice 4.8).
- Utiliser la technologie pour mieux suivre les déplacements ou le lieu d'habitation des femmes, des filles et des 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, tout en respectant les lois et règlements sur la protection de la vie privée (Appel à la justice 1.5).

RÉFLEXIONS PROVENANT DU RASSEMBLEMENT

Examen et révision des politiques gouvernementales

Les survivants et les familles ont fait remarquer que les politiques racistes marginalisent les citoyens autochtones et portent atteinte à leur droit humain à la sécurité. Un survivant ou un membre de famille a suggéré de revoir les politiques gouvernementales actuellement en place en tenant compte des résultats réels ou des conséquences pour les FF2E+ADA. Les présentateurs de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) ont indiqué qu'un examen était en cours, mais ils n'ont pas donné de détails. Une survivante ou un membre de famille a suggéré de remplacer la *Loi sur les Indiens* par des conseils de femmes dans les communautés et aux niveaux régional et national.

⁸ Cette responsabilité pourrait incomber aux services de police ou au coroner, au pathologiste ou au bureau du solliciteur général, selon le cas.



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

Infrastructures de soutien et de prévention

Les survivants et les familles ont souligné que l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ pourrait contribuer à prévenir les cas de FF2E+ADA. Par exemple, la gratuité (et la sécurité) des transports et des services de garde d'enfants améliorerait grandement la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+. De nombreux cas de FF2E+ADA sont liés aux difficultés rencontrées par les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ qui voyagent seules et au manque d'infrastructures de transport public dans les communautés et entre elles. Une survivante ou un membre de famille a suggéré que la gratuité des services de garde d'enfants ouvrirait des perspectives que les mères n'auraient peut-être pas autrement, notamment un emploi et des études.

Un revenu décent, qui assure la sécurité alimentaire, est essentiel pour sortir les mères de la pauvreté et faire en sorte qu'elles puissent répondre aux besoins de leurs enfants et assurer leur propre sécurité. Les survivants et les familles ont indiqué que le renforcement de la situation des parents et des jeunes résoudrait de nombreux problèmes. Selon un survivant ou un membre de famille, les solutions pour renforcer la situation des aidants comprennent des aides pour les enfants, par exemple la présence d'un travailleur du principe de Jordan dans chaque communauté qui serait également au courant des possibilités de garde d'enfants.

Les familles et les survivants ont indiqué que pour prévenir les cas de FF2E+ADA, il faudrait offrir des services en dehors des heures de bureau aux familles et aux aidants, car les services de mieux-être destinés aux enfants ne sont pas sûrs. Une équipe spécialisée devrait être mise en place pour intervenir avec des ressources et des services pour soutenir les aidants, sans honte, sans jugement ou sans menace de retrait des enfants en cas d'absence de l'aidant principal.

Les femmes devraient avoir la possibilité de rester à la maison avec leurs enfants pour préserver leur équilibre spirituel. Cependant, elles pourraient avoir besoin de soutien pour s'occuper correctement de leurs enfants. Les survivants et les familles ont suggéré que les mesures de soutien au mieux-être des enfants devraient permettre de garder les enfants à la maison, tout en permettant aux personnes qui s'occupent d'eux d'obtenir de l'aide si nécessaire. Le fait de perdre des enfants dans le système colonial de mieux-être des enfants favorisera l'augmentation de cas de FF2E+ADA.

Logement et sécurité

Un survivant ou un membre de famille a fait remarquer que les limites ou politiques d'occupation des logements entraînent le retrait d'enfants et l'éclatement des familles. Il est nécessaire de prévoir des logements sûrs et disponibles dans les communautés pour que les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ ne soient pas menacées par la violence familiale ou systémique.

Un survivant ou un membre de famille a suggéré que les questions de sécurité de la personne pourraient également être abordées dans le cadre d'initiatives, par exemple des petites maisons pour dormir en sécurité et des programmes de repas/alimentation traditionnels. Un survivant ou un membre de famille a également suggéré la mise en place d'un programme de sécurité pour les femmes.

Technologie de recherche

Un survivant ou un membre de famille a suggéré l'utilisation de bijoux GPS pour localiser les proches, ainsi qu'un système d'appel, qui est une pratique exemplaire.⁹ En plus de fournir un point de départ pour des recherches, les familles à la recherche d'un être cher peuvent faire des recherches croisées avec des personnes inscrites. Ce système a permis de réunir des familles.

⁹ Dans le système d'appel, chaque personne enregistre un numéro d'identification unique qui est appelé périodiquement pour indiquer la dernière heure et le dernier endroit connus.



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations

Un survivant ou un membre de famille a suggéré de distribuer des bracelets « encreurs »¹⁰ pour aider la famille et la police dans les recherches et les affaires judiciaires. Un système d'alerte Everbridge a été mis en place par l'Union of Nova Scotia Mi'kmaq; il a permis à une adolescente disparue de retrouver sa famille. Il existe d'autres technologies similaires, notamment Aboriginal Alert (un réseau de sensibilisation autochtone) et l'application RESCU.

Il est à noter que le manque d'intervention de la police peut encore être une préoccupation dans le cas des mesures de sécurité. Un survivant ou un membre de famille a fait remarquer que les services de police des communautés du Nord ont besoin de plus de ressources. Dans une communauté au Manitoba, les appels envoyés à la GRC sont acheminés vers une communauté de la Colombie-Britannique.

Faute et responsabilité de l'industrie

Les survivants et les familles ont réitéré la nécessité de tenir l'industrie responsable de l'exploitation des femmes autochtones, en particulier les entreprises d'extraction de ressources qui ont des camps dans le Nord. Une survivante ou un membre de famille a fait remarquer que des dirigeants d'entreprise sont trop éloignés des camps pour savoir ce qu'il s'y passe; ils n'ont aucune idée des préjudices subis. Il faut davantage de mesures de sensibilisation et de plaidoyer.

Certains représentants d'organisations autochtones présents au Rassemblement ont indiqué que des femmes maltraitées provenant des « camps d'hommes » venaient tous les matins demander de l'aide. En outre, un survivant ou un membre de famille s'est dit préoccupé par l'application inappropriée des lois (par exemple, le projet de loi 1 sur les infrastructures essentielles en Alberta) pour aider les manifestants de base, dont de nombreuses femmes autochtones, qui s'opposent aux entreprises et au gouvernement.

Responsabilité à l'égard des survivants de la rafle des années 1960

Un survivant ou un membre de famille a parlé de la nécessité pour l'APN et les communautés des Premières Nations d'accueillir les survivants de la Rafle des années 1960 privés de leurs droits. De nombreuses jeunes filles des Premières Nations ont été déplacées en milieu urbain, en tant que femmes autochtones ne bénéficiant d'aucun soutien, après avoir quitté un foyer où elles étaient maltraitées ou après avoir atteint l'âge de maturité. Ces personnes devraient avoir des liens avec des communautés des Premières Nations qui pourraient les aider à guérir. Nombre de ces femmes souffrent de toxicomanie et de dépendance. La Rafle des années 1960 a été un facteur qui a énormément contribué à l'existence de cas de FF2E+ADA. Ces survivantes doivent être acceptées dans les communautés, indépendamment de leur capacité à prouver leur appartenance.

SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Vous trouverez ci-dessous les mesures nationales prioritaires de la section Santé et mieux-être du Plan d'action de l'APN, *Donner vie aux Appels à la justice*, et les réflexions recueillies durant le Rassemblement qui s'inscrivent dans ce thème.

DONNER VIE : MESURES NATIONALES PRIORITAIRES

- Les services et les programmes destinés aux Premières Nations doivent être adaptés à la culture, tenir compte des traumatismes, comprendre la cause des dépendances, employer des stratégies de réduction des méfaits et être conçus selon le point de vue des Premières Nations auxquelles ils sont destinés (Appels à la justice 3.2, 3.3, 3.4, 7.1, 7.2 et 7.3).

¹⁰ Les femmes peuvent activer le bracelet encreur pour marquer un endroit en cas d'agression et fournir ainsi une dernière localisation connue ou une preuve d'agression.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de santé et de mieux-être des Premières Nations pour les enfants de FFZE+ADA afin de s'assurer qu'ils bénéficient d'un soutien en matière de mieux-être et de pratiques de guérison adaptés à leur culture (Appel à la justice 3.7).
- Faciliter l'accès aux services de post-traitement, qui comprennent des pratiques de guérison culturellement appropriées et des conseils en cas de deuil (Appels à la justice 3.2, 3.3, 3.4 et 7.2).
- Améliorer les programmes de prévention et les interventions en cas de violence dans les relations conjugales et les familles (Appels à la justice 3.3, 3.4, 5.3 et 7.2).
- Financer les centres pour les femmes, les refuges, les établissements de traitement et d'autres lieux sûrs pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations (Appels à la justice 7.2 et 7.4).
- Faciliter l'accès à un soutien en santé mentale et émotionnelle culturellement approprié pour les hommes et les garçons des Premières Nations (Appels à la justice 7.2 et 7.3).
- Augmenter le nombre de travailleurs sociaux des Premières Nations dans les hôpitaux pour orienter les patients des Premières Nations dans le système de soins de santé et défendre leurs intérêts (Appel à la justice 3.1).
- Les services et les programmes destinés aux Premières Nations doivent être adaptés à leur culture, tenir compte des traumatismes, comprendre la cause des dépendances, utiliser des stratégies de réduction des méfaits et être conçus du point de vue des Premières Nations auxquelles ils sont destinés (Appel à la justice 3.6).

RÉFLEXIONS PROVENANT DU RASSEMBLEMENT

Guérison

Un survivant ou un membre de famille a fait remarquer que les deux journées du Rassemblement de survivants et de familles n'étaient pas suffisantes et qu'il faudrait organiser un rassemblement purement axé sur la réunion et la guérison. Un survivant ou un membre de famille a estimé qu'une journée entière, au minimum, devrait être consacrée au partage et à l'écoute, chacun pouvant s'exprimer et trouver sa place. Les survivants et les familles ont fait remarquer qu'au lieu de rassembler des personnes provenant de l'ensemble du pays, il faudrait organiser des forums de guérison et des séances de mobilisation à l'échelle régionale. Ils ont également recommandé la tenue de cercles de guérison pour les familles exclues de l'enquête, car cette exclusion exacerbe les blessures. Les cercles de guérison pourraient être organisés au sein des communautés, plutôt qu'au niveau régional ou national.

Refuges et autres mesures de sécurité

Les femmes continuent de vivre des situations dangereuses et d'abus en raison du manque de logements. Les survivants et les familles ont suggéré de créer davantage de refuges et de logements pour les femmes.¹¹ Les refuges existants ont besoin de plus de lits, en particulier de lits peu restrictifs.¹² Une survivante ou un membre de famille a indiqué qu'il serait impossible d'avoir un refuge dans sa communauté tant la misogynie est profonde; les membres violents feraient fuir les travailleurs ou les soutiens. Pour ce type de communauté, le transport vers un lieu sûr à l'extérieur de la de la communauté est nécessaire.

¹¹ L'augmentation des services de soutien, en particulier pour les survivants de la violence familiale, y compris les refuges, l'aide financière, le transport et les services juridiques, est une mesure de l'APN dans le cadre des services « globaux » de *Donner la vie*.

¹² Les refuges ou lits peu restrictifs imposent peu de conditions d'entrée (par exemple, identification, abstention de consommation de substances, respect de couvre-feux rigoureux) et adoptent souvent une approche globale de réduction des méfaits.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

Hommes et garçons

De nombreux survivants et familles ont demandé que les hommes et les garçons soient soutenus dans le cadre des initiatives à l'égard des FF2E+ADA. Beaucoup d'hommes et de garçons sont concernés par la tragédie des FF2E+ADA. Ils ont perdu leur grand-mère, leur mère, leur tante, leur sœur ou leur fille et ressentent les effets de ce traumatisme et de cette perte d'une manière directe et intergénérationnelle. Il peut être difficile pour les hommes de trouver un changement malgré leur appartenance à la famille d'un cas de FF2E+ADA. Et c'est tout particulièrement nécessaire pour les garçons qui ont perdu leur mère.

Un membre de famille s'est dit préoccupé par le fait que les hommes sont rabaissés dans les discussions sur les FF2E+ADA. Il estimait que leur rôle devait être mieux expliqué – beaucoup d'hommes sont des défenseurs et des soutiens. Selon ce participant, il est important pour la guérison que tous les citoyens autochtones, et pas seulement les femmes et les personnes bispirituelles, marchent main dans la main pour apporter des changements stratégiques.

Jeunes

Les survivants et les familles ont insisté sur la nécessité de s'intéresser aux jeunes et de veiller à ce qu'ils bénéficient d'un soutien pour participer aux cérémonies et aux rassemblements. Les jeunes ont également besoin de thérapie, de soutien et de suivi lorsqu'ils guérissent d'un traumatisme. Les enfants concernés par un cas de FF2E+ADA sont très affectés et ont besoin d'un soutien. Les survivants et les familles estiment que si les filles et les garçons bénéficiaient dès maintenant d'une protection, on éviterait d'autres dommages et traumatismes.

Iniquité entre les genres

Un survivant ou un membre de famille s'est dit préoccupé par l'inégalité entre les genres concernant les personnes de diverses identités de genre. Il avait l'impression que les hommes bispirituels dominaient la discussion sur les personnes bispirituelles (violence fondée sur le genre) et que celles-ci étaient centrées seulement sur le VIH/sida, alors que les femmes ont des taux d'infection croissants et subissent la misogynie.

Approche ciblée ou distincte à l'égard des FF2E+ADA

Un survivant ou un membre de famille a suggéré que l'on réfléchisse à la création de groupes distincts, car la discussion sur les FF2E+ADA est difficile et traumatisante pour les survivants et les familles qui sont en phase de guérison. Une approche ciblée serait utile, car celle actuelle met dans le même sac les personnes disparues, les personnes assassinées (cas résolu ou non), les survivants d'actes de violence et les personnes de diverses identités de genre. Chacune vit une expérience différente et a ses propres défis et besoins. Une approche ciblée permettrait de concevoir les forums et les séances de mobilisation en fonction des besoins particuliers des personnes. Certains survivants et certaines familles ont plusieurs proches touchés et ne peuvent pas simplement être classés dans un seul groupe.

CULTURE

Vous trouverez ci-dessous les mesures nationales prioritaires de la section Culture du Plan d'action de l'APN, *Donner vie aux Appels à la justice*, et les réflexions recueillies durant le Rassemblement qui s'inscrivent dans ce thème.



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

DONNER VIE : MESURES NATIONALES PRIORITAIRES

La culture comme moyen de prévention

- Fournir un financement spécial aux écoles et aux programmes des Premières Nations pour soutenir l'apprentissage des cultures et des langues des Premières Nations afin d'aider les enfants à construire une identité culturelle forte (Appels à la justice 2.2 et 2.3).
- Fournir un financement spécial aux programmes sans obstacle favorisant l'accès à la culture et aux langues des Premières Nations pour les adultes habitant dans des réserves ou les centres urbains (Appels à la justice 2.2, 2.3 et 3.4).
- Prévoir un financement spécial pour soutenir la préservation des connaissances culturelles, notamment les coutumes, les connaissances traditionnelles, les rôles sociétaux et les langues des Premières Nations (Appels à la justice 2.2, 2.4 et 2.5).
- Soutenir la réforme de l'éducation publique générale afin de permettre une meilleure compréhension de la culture des Premières Nations et des facteurs qui contribuent à la situation des FF2E+ADA (Appels à la justice 1.9, 2.6, 6.1, 11.1, 11.2, 15.1, 15.2, 15.5, 15.6 et 15.7).
- Concevoir et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation publique visant à faire changer les attitudes qui dévalorisent les femmes et les filles autochtones et à faire connaître les outils éducatifs des Premières Nations pour la prévention de la violence (Appels à la justice 1.9, 2.6, 6.1, 11.1, 11.2, 15.1, 15.2, 15.3 et 15.6).

Guérison fondée sur la culture

- Fournir un financement adéquat aux Premières Nations pour les aider à élaborer leurs propres programmes de guérison culturellement adaptés et fondés sur la terre à l'intention des survivants et des familles des FF2E+ADA et de tous les citoyens des Premières Nations touchés par un traumatisme (Appels à la justice 7.1, 7.2, 7.3 et 7.4).
- Faciliter l'accès à des services et à des activités de guérison adaptés à la culture dans les centres urbains (Appels à la justice 2.3, 2.5, 3.1, 3.2 et 3.6).
- Évaluer les questions posées aux membres des Premières Nations lors de l'accès aux programmes et aux services pour favoriser une sensibilité culturelle et mieux comprendre les facteurs contribuant à la situation des FF2E+ADA (Appel à la justice 2.6).
- Offrir une formation continue à tous les employés du gouvernement afin qu'ils comprennent les facteurs contribuant à la situation des FF2E+ADA et qu'ils acquièrent une sensibilité culturelle pour mieux répondre aux besoins des Premières Nations (Appel à la justice 2.6).

La culture en tant que facteur de sécurité

- Prévoir un financement adéquat pour offrir des services indépendants et adaptés à la culture aux victimes des Premières Nations (Appel à la justice 9.8).
- Prévoir un financement adéquat pour offrir des soutiens culturels et spirituels et s'assurer que les gardiens du savoir qui fournissent ces soutiens soient adéquatement soutenus (Appels à la justice 2.3, 7.1 et 7.2).
- Permettre l'accès à des interprètes et à des services de traduction des Premières Nations pour améliorer l'accès à la santé et au



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

mieux-être et à la justice et faciliter les relations avec les services de police pendant les enquêtes (Appels à la justice 2.2 et 7.5).

- Veiller à ce que les Premières Nations vivant des événements traumatisants aient accès à une équipe d'intervention en situation de crise et qu'elles bénéficient d'un soutien continu de la part de celle-ci d'une manière adaptée sur le plan culturel (Appel à la justice 3.5).
- Prévoir un financement ciblé pour des programmes de prévention et de guérison adaptés à la culture des survivants de la traite d'êtres humains (Appel à la justice 8.1).

RÉFLEXIONS PROVENANT DU RASSEMBLEMENT

Solutions communautaires

Les survivants et les familles ont plaidé pour que les communautés prennent des décisions concernant leurs besoins et que les solutions culturellement adaptées proviennent des communautés. Les gouvernements et les autres organisations doivent prendre en compte les besoins particuliers des communautés et adopter des approches culturellement appropriées lorsqu'ils allouent des ressources. Un survivant ou un membre de famille a fait remarquer que d'importantes sommes ont été mal utilisées dans sa communauté en raison d'un manque de mobilisation ou de consultation (par exemple, un centre de désintoxication sans service de suivi).

Pavillons et camps de guérison

Les survivants et les familles ont soutenu les priorités de Donner vie aux Appels à la justice, telles que les camps de guérison, tout en précisant que le nombre et la taille des camps devraient être basés sur la population et que le financement d'activités continues devrait être pris en compte. En outre, ils ont demandé la création de pavillons de guérison et de centres de traitement dans les communautés. Une suggestion particulière a concerné les « camps d'immersion familiale », dans lesquels les participants pourraient tenir, sans honte, des discussions difficiles sur des cas de mauvais traitements et d'inceste passés et présents, tout en bénéficiant d'un soutien. L'objectif est que les familles en sortent guéries et qu'elles soient orientées sur la bonne voie pour mettre fin aux cycles de traumatisme.

Un autre survivant ou membre de famille a demandé que l'on se concentre sur la mise en confiance et la guérison des mères, qui sont susceptibles d'apporter des changements significatifs parce qu'elles élèvent la prochaine génération. Le financement devrait être consacré à certaines pratiques, notamment le pavillon des lunes afin que les femmes puissent « connaître nos voies ».

Les survivants et les familles ont souligné que les listes d'attente pour obtenir des moyens de guérison des traumatismes sont inacceptables et que des personnes meurent en attendant de l'aide.¹³ En outre, un survivant ou un membre de famille a insisté sur le fait qu'il existe un grand besoin d'établissements de convalescence pour les personnes qui sortent de l'hôpital.

Éducation fondée sur la culture

Une survivante ou un membre de famille a insisté sur la nécessité de lutter contre le racisme dans le système scolaire. Les survivants et les familles ont aussi indiqué que le mieux-être pourrait être mieux développé en renseignant les jeunes sur les droits de la personne, la misogynie et une communication saine. L'importance des femmes doit être enseignée aux garçons et aux filles.

¹³ En raison de l'automédication (consommation de substances ou surdose) et d'un mauvais état de santé mentale (suicide).



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+ des Premières Nations

Invoquer la culture pour mettre fin à la violence latérale

L'intégration de la culture dans les rassemblements, les groupes et les discussions crée un sentiment de sécurité parmi toutes les personnes présentes. Étant donné qu'il existe un potentiel de violence latérale dans les communautés, les survivants et les familles ont fait remarquer que l'éducation, la sensibilisation et le plaidoyer en tant que moyens pour prévenir la violence latérale sont nécessaires. Il est important d'intégrer la culture et les méthodes traditionnelles dans ces efforts, car la violence latérale va à l'encontre des enseignements traditionnels. Les survivants et les familles ont aussi relaté certaines situations, par exemple celle de membres d'une communauté qui, par crainte de représailles, ne partagent pas ce qu'ils savent sur des cas de FF2E+ADA. Les survivants et les familles ont indiqué qu'il fallait s'attaquer à la misogynie et aux atmosphères toxiques présentes dans les communautés, qui contribuent à des cas de FF2E+ADA. Cela est possible en invoquant des enseignements culturels.

Accessibilité à des efforts locaux

De nombreux représentants d'organisations locales ont indiqué qu'ils s'efforçaient de rendre accessibles des activités culturelles, telles que les pavillons et les cérémonies, dans les communautés. Les organisations locales ont besoin de soutien pour obtenir un financement et la désignation d'organisme sans but lucratif et couvrir des frais, tels que l'assurance de responsabilité civile pour les rassemblements. Les organisations locales sont obligées de fonctionner selon ces paramètres coloniaux, mais les bailleurs de fonds ne tiennent généralement pas compte de ces frais supplémentaires. Les survivants et les membres de famille ont affirmé que de nombreux intervenants locaux étaient épuisés et qu'ils ont sollicité l'aide de l'APN pour défendre leurs intérêts.

Inclusivité religieuse

Un survivant ou un membre de famille a souligné que, bien que les soutiens culturels soient importants, l'obéissance chrétienne ou celles d'autres confessions devraient avoir leur place dans les activités liées aux FF2E+ADA. Il a également fait remarquer que les survivants et les familles qui n'adhèrent pas aux croyances traditionnelles devraient avoir accès aux ressources appropriées pour soulager leur traumatisme.

Éducation du public

Un survivant ou un membre de famille s'est dit préoccupé par le fait que les immigrants ou les nouveaux arrivants n'ont aucune idée des droits et de l'histoire des peuples autochtones en tant que premiers peuples. Pour corriger ce problème, il a été suggéré que, dans le cadre de ses activités de plaidoyer, l'APN demande que les tests de connaissance et l'examen pour la citoyenneté englobent des questions sur les peuples autochtones.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations

MISE EN ŒUVRE

Au cours des séances régionales de mobilisation avec les survivants et les familles, l'APN a consigné trois domaines principaux qui doivent être pris en compte pour la mise en œuvre des Appels à la justice :

- Défis en matière de compétence administrative
- Ressources et services
- Rapports et suivi

DÉFIS EN MATIÈRE DE COMPÉTENCE ADMINISTRATIVE

Vous trouverez ci-dessous les mesures nationales prioritaires de la section Défis en matière de compétence administrative de *Donner vie aux Appels de justice* et les réflexions recueillies durant le Rassemblement qui s'inscrivent dans ce thème.

DONNER VIE

Une coopération administrative entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et des Premières Nations est nécessaire. Tous les niveaux de gouvernement doivent travailler en partenariat avec les Premières Nations. Dans le cadre des discussions sur les FF2E+ADA, la négligence en matière de coopération administrative fait en sorte que des groupes ou des individus « passent à travers les mailles du filet ». ¹⁴ Les solutions destinées à combler ces lacunes doivent améliorer l'accès aux services à l'intérieur et à l'extérieur des réserves en adoptant une approche de mise en œuvre fondée sur les distinctions.

RÉFLEXIONS PROVENANT DU RASSEMBLEMENT

« Centres » Régionaux

Un grand nombre de survivants et de familles ont déclaré ne pas avoir participé à l'enquête sur les FF2E+ADA, ni même en avoir eu connaissance au moment où elle a été menée. De plus, elles ont été exclues des séances régionales de mobilisation en vue du rapport de l'APN, intitulé *Donner vie aux Appels de justice*. Les nombreux survivants et les nombreuses familles qui se sont exprimées publiquement et qui continuent de le faire au sujet de leurs expériences ne comprennent pas pour quelle raison ils sont exclus. Ils sont frustrés par cette situation. Il a été suggéré de créer des « centres » régionaux pour les survivants et les familles afin de s'assurer qu'ils soient pris en compte dans les initiatives futures et qu'ils aient accès aux aides disponibles. Les survivants et les familles ont indiqué qu'une approche régionale risquait moins de les exclure, à condition de compter un plus grand nombre de coordonnateurs régionaux.

Selon certains représentants d'organisations présents au Rassemblement, il existe des « listes » de survivants et de familles à différents niveaux géographiques et politiques, mais elles ne seraient pas exhaustives. ¹⁵ Personne ne sait vraiment qui a

¹⁴ Voir *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* (vol. 1(a)).

¹⁵ Il semble exister une certaine confusion au sujet des statistiques sur les FF2E+ADA. Il a été souligné qu'il est difficile de trouver ce dont on ne connaît pas l'existence : une meilleure description nationale serait utile.



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

responsabilité ou la compétence de contacter les familles et de s'assurer qu'elles sont incluses.

Inclusivité géographique

Un grand nombre de survivants et de familles du Nord avaient le sentiment que le Nord avait été oublié dans l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et dans quelques séances régionales de mobilisation parce qu'il est difficile de s'y rendre. Il est donc nécessaire d'axer directement les efforts sur les survivants et les familles qui n'ont pas de moyens de transport ou d'accès à Internet – un grand nombre d'opinions ne sont pas entendues.

Les survivants et les familles de Nouvelle-Écosse ont relaté des problèmes similaires propres à leur région. Un survivant ou un membre de famille de la Colombie-Britannique a souligné que l'Autoroute des larmes va de Prince Rupert à Haida Gwaii, ce qui indique que les communautés de l'Ouest, côtières et éloignées touchées par la tragédie des FF2E+ADA sont exclues. En outre, les survivants et les familles du Québec estiment qu'ils sont souvent exclus en raison de l'absence de traduction en français et signalent que les différences politiques et juridiques sont évidentes et isolationnistes lorsqu'il s'agit de partager des expériences avec des survivants et des familles d'autres régions. Le Québec est confronté à des problèmes particuliers : plus de services sont nécessaires en anglais et en français. Les familles oubliées ont besoin d'être mieux représentées et défendues aux niveaux organisationnel et politique.

Soutien direct aux familles

Les survivants et les familles ont suggéré que les fonds fédéraux prévus pour les familles recherchant un proche disparu soient versés directement aux familles, sans passer par le Chef et le Conseil. Les entités politiques créent des obstacles administratifs à l'endroit des familles en raison des allocations de fonds selon des critères géographiques ou communautaires.¹⁶ Des survivants et des familles constatent que les fonds destinés aux FF2E+ADA et au mieux-être des enfants sont mis à la disposition des organisations de Chefs et ne parviennent pas aux familles – lorsque les petites organisations présentent une demande, elles se font dire que la part de leur région a déjà été allouée au conseil de bande.

Efforts de recherche coordonnés et pangouvernementaux

Lorsqu'une femme des Premières Nations est portée disparue après s'être rendue dans un centre urbain, il est difficile de déterminer les responsabilités en matière de soutien aux recherches lorsque la police urbaine et les Premières Nations ou la GRC sont toutes deux impliquées. Les survivants et les familles ont indiqué que les services, les ressources et les pratiques exemplaires doivent être partagés entre les différentes administrations. Selon les familles et les survivants, les limites géographiques concernant les soutiens, les travailleurs et le financement des Premières Nations sont arbitraires et empêchent l'établissement de liens et l'apport d'une aide rapide. Actuellement, le mouvement en faveur des FF2E+ADA est très cloisonné et devrait être mieux uni. Selon un survivant ou un membre de famille, cela est particulièrement vrai entre les organisateurs urbains et ceux des réserves, qui se retrouvent souvent en concurrence les uns avec les autres pour l'obtention de fonds, bien qu'ils travaillent en vue d'atteindre le même but.

Responsabilité totale du gouvernement

Les survivants, les familles et les intervenants ont souligné que la répartition des responsabilités ministérielles au sein du gouvernement fédéral constituait un problème. Le gouvernement fédéral doit adopter une approche pangouvernementale à l'égard des FF2E+ADA. Il est important que tous les ministères et décideurs concernés participent aux discussions sur les FF2E+ADA. Un certain nombre de ministères fédéraux participent aux programmes, politiques et initiatives sur les FF2E+ADA. Cependant, le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et le ministère des Services aux Autochtones Canada (SAC) prennent généralement la responsabilité des discussions sur les FF2E+ADA, souvent en l'absence d'autres ministères.

¹⁶ Il a également été signalé que trop d'entités gagnent de l'argent grâce à la tragédie des FF2E+ADA.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

En l'absence de ces derniers, RCAANC et SAC sont souvent incapables de fournir des renseignements adéquats sur des initiatives autres que celles de leur ministère respectif. Les défenseurs de la cause des FF2E+ADA sont toutefois obligés de compter sur RCAANC et SAC pour transmettre des messages à d'autres ministères, ce qui entraîne souvent des erreurs de communication¹⁷

RESSOURCES ET SERVICES

Vous trouverez ci-dessous les mesures nationales prioritaires de la section Ressources et services du Plan d'action de l'APN, *Donner vie aux Appels de justice*, et les réflexions recueillies durant le Rassemblement qui s'inscrivent dans ce thème.

DONNER VIE

Les femmes des Premières Nations qui quittent leur communauté à la recherche de services et de ressources (qui n'existent pas dans leur communauté) sont vulnérables à la violence sexiste. Le manque de services et de ressources et le coût de la vie plus élevé dans les communautés des Premières Nations éloignées constituent une iniquité à laquelle il faut remédier. La marginalisation socioéconomique des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations expose celles-ci à davantage de violence.

Note : Une grande partie des témoignages des familles présentes au Rassemblement qui essayaient désespérément de retrouver un proche était axés sur la situation actuelle, plutôt que sur les moyens qui auraient pu empêcher la disparition. Le plan *Donner vie aux Appels de justice* adopte une optique plus préventive, soulignant la nécessité de déployer des efforts pour obtenir l'équité pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations; certains de ces efforts sont décrits dans les sujets ci-dessus. Les réflexions suivantes portent sur les ressources et les services dont les familles des communautés des Premières Nations ont besoin lorsqu'elles effectuent des recherches intenses, prolongées et douloureuses.

RÉFLEXIONS PROVENANT DU RASSEMBLEMENT

Un financement immédiat et à long terme pour les familles à la recherche d'un proche

Dans le cadre de leurs efforts de recherche, de nombreuses familles ont demandé à avoir accès à des ressources immédiatement après la disparition d'un proche.¹⁸ Les survivants et les familles ont souligné que pour obtenir un financement pour des recherches, les familles doivent être « admissibles »; il faut deux semaines pour le recevoir.²⁰¹⁹ Étant donné que les premiers jours sont souvent cruciaux pour retrouver un proche, il faut que les bailleurs de fonds gouvernementaux (Premières Nations, régionaux ou fédéraux) rendent des comptes et garantissent un accès facile et immédiat aux ressources. Les familles sont souvent en état de choc et ont besoin d'un processus transparent, sensible et rationalisé. En outre, les survivants et les familles ont demandé un financement qui ne s'épuise pas après un certain montant ou un délai rigide. Les familles ont indiqué que les aides pour le décès ou la disparition d'un

17 Le ministre de RCAANC, Marc Miller, a transmis un message de bienvenue préenregistré pour le Rassemblement; une façon de faire que de nombreux survivants et membres des familles ont jugé irrespectueux. Ils ont estimé que le ministre Miller aurait dû être présent pour écouter les témoignages. Les survivants et les familles ont également estimé que si le premier ministre avait été présent pour écouter les survivants et les familles, plus d'efforts auraient été déployés.

18 Les trousseaux d'outils ou d'information pour les familles en situation de crise sont une mesure de l'APN dans le cadre des services « globaux » de Donner vie. Les unités de liaison chargées de fournir de l'information aux familles offrent des services spécialisés aux familles de FF2E+ADA; elles semblent toutefois manquer de ressources, car de nombreuses familles présentes au Rassemblement ne se sentaient pas soutenues.

19 Peu de détails ont été fournis sur le financement ou les avantages auxquels il est fait référence. Ceux-ci peuvent varier d'une Première Nation et d'une région à l'autre. Un programme fédéral en cours est le Programme d'allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/assurance-emploi-employeurs-parents-jeunes-victimes-crimes.html>).



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

enfant fonctionnent comme l'assurance-emploi, mais elles sont limitées à un seul membre de la famille. Elles ne sont pas destinées à plusieurs membres de la famille qui doivent s'absenter du travail pour faire leur deuil ou effectuer des recherches (au moment de la rédaction du présent rapport, il s'agissait de 500 \$ par semaine pendant 3 ans). Selon les familles, il est impossible d'aller travailler dans un tel état de choc et d'épuisement. Les familles ont demandé un financement immédiat et continu pour couvrir les frais, notamment l'impression d'affiches, la nourriture et l'essence (pour les bénévoles également), ainsi que du tabac pour les aînés.

Un survivant ou un membre de famille a demandé pourquoi la caisse de fiducie des Indiens n'est pas utilisée pour garantir la mise à disposition de ressources et de services. Il est préoccupant de constater que les survivants, les familles et les organisations sont montés les uns contre les autres pour obtenir des ressources et des services.

Soutien automatique aux familles à la recherche d'un proche

Les survivants et les familles ont suggéré qu'un système de notification soit mis en place pour signaler les soutiens régionaux qui peuvent offrir des ressources aux familles dès qu'un être cher est porté disparu. Il pourrait s'agir d'une personne envoyée sur place pour aider. Cependant, la logistique administrative de cette initiative est incertaine parmi les défenseurs. La question de la compétence est particulièrement complexe lorsque les frontières traditionnelles d'un territoire chevauchent celles d'une province ou d'un territoire.

Un représentant d'une organisation a indiqué qu'il lui était explicitement interdit de contacter directement les familles. Cette contrainte de financement colonial gênante est actuellement contestée. En outre, les représentants régionaux ont reconnu que l'accessibilité aux ressources doit respecter le souhait des familles qui ne veulent pas que leur situation soit rendue publique.²⁰ Toutefois, les familles doivent être informées des ressources mise à leur disposition, quelle que soit leur décision.

Même si le système de notification n'est pas développé, une personne-ressource ou une organisation locale ou régional devrait être désignée pour s'assurer que les familles reçoivent un soutien dans leur recherche sur le plan stratégique et de l'acheminement des ressources. Selon des survivants et des familles, une seule organisation – un numéro – devrait pouvoir être contactée pour fournir des ressources globales aux survivants et aux familles. Cette organisation devrait également proposer des services de soutien et de plaidoyer lorsqu'un proche est retrouvé selon des résultats particuliers. En ce qui concerne les personnes qui apprennent le décès d'un proche, il faut prévoir un financement pour l'enterrement, la cérémonie et tout autre protocole culturel nécessaire. Un grand nombre de familles et de survivants ont fait remarquer que l'aggravation de la douleur peut conduire à la toxicomanie, à un mauvais état de santé et à un décès supplémentaire dans une famille déjà en deuil.

Des ressources transparentes pour les familles à la recherche d'un proche

Les survivants et les familles ont fait remarquer que certaines communautés disposent de fonds au niveau local. Cependant, plus d'information est nécessaire, car les familles ont indiqué qu'elles ne connaissaient pas l'existence de ces fonds et qu'elles n'y avaient pas accès. Les familles et les survivants se posent donc la question suivante : « Pourquoi les familles ne savent-elles pas où trouver des ressources? »

Les survivants et les familles ont souligné la nécessité d'améliorer l'accès aux organisations locales composées de survivants et de familles dans les réserves (pas seulement dans les centres urbains). Le manque de services et de ressources dans les réserves entraîne deux problèmes distincts : premièrement, les femmes quittent leur communauté de Première Nation en partie à cause du

²⁰ Le soutien destiné aux familles confrontées à la surveillance des médias et les pratiques médiatiques tenant compte des traumatismes est une mesure de l'APN dans le cadre des services « globaux » de Donner vie.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

manque de services, ce qui peut les exposer à davantage de dangers; deuxièmement, si ces femmes disparaissent, les familles ont besoin d'un soutien, qui n'est pas toujours disponible dans les réserves, pour effectuer des recherches. Cette dynamique crée un problème d'accès aux soutiens (c'est-à-dire que les familles vivant dans les réserves ont du mal à s'orienter dans les ressources urbaines existantes pendant leur recherche), ainsi qu'un problème de compétence lorsque les services de police de la réserve et ceux de la ville sont tous deux impliqués.

Les survivants et les familles soutiennent que de nombreuses femmes des Premières Nations quittent le Nord pour une vie meilleure,²¹ mais que les blessures qu'elles portent en elles les conduisent à la survie, à la toxicomanie et à la pauvreté; il est ensuite difficile pour leur famille de les retrouver.

De solides ressources pour la recherche

Un survivant ou un membre de famille a indiqué que de nombreuses ressources et de nombreux services destinés aux familles non autochtones pour la recherche d'un proche ne sont pas offerts aux familles autochtones. Les méthodes de recherche et de sauvetage, telles que la technologie infrarouge et les chiens de recherche, doivent être accessibles à toutes les communautés autochtones : l'accès doit être rapide et les frais ne doivent pas être couverts par les familles.

De nombreuses familles ont signalé qu'elles avaient mendié et collecté des fonds par leurs propres moyens, ce qui ne devrait pas être l'objectif d'une situation de recherche. Plutôt que d'être confrontés à des difficultés supplémentaires, les survivants et les familles devraient être entourés de soutiens, notamment des moyens d'intervention en santé mentale disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.²²

Le fait de regrouper les survivants et les familles dans une seule catégorie des FF2E+ADA entraîne des chevauchements et des difficultés pour obtenir des services dans des situations particulières. Un survivant ou un membre de famille a suggéré de donner la priorité aux personnes disparues parce qu'il y a encore un espoir; les cas non résolus étant secondaires.

RAPPORTS ET SUIVI

Vous trouverez ci-dessous les mesures nationales prioritaires de la section Rapports et suivi du Plan d'action de l'APN, *Donner vie aux Appels à la justice*, et les réflexions recueillies durant le Rassemblement qui s'inscrivent dans ce thème.

DONNER VIE

Les fournisseurs de services sont soumis à des exigences de rapports auprès des bailleurs de fonds qui limitent la manière dont les fonds peuvent être utilisés. Cette exigence les empêche parfois de répondre aux besoins des clients, en particulier sur le plan culturel. En outre, les mandats organisationnels constituent des obstacles pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations qui cherchent à obtenir des services auprès d'organisations non autochtones, bien que les fonds de la tragédie des FF2E+ADA soient alloués à de telles organisations. Il est nécessaire d'améliorer les mécanismes d'établissement de rapports et de suivi pour les entités recevant des fonds afin de s'assurer que les services et les ressources destinés aux FF2E+ADA et aux Premières Nations atteignent les bonnes populations.

²¹ L'augmentation des services d'aide aux victimes dans les communautés éloignées est une mesure de l'APN dans le cadre des services « globaux » de *Donner vie*.

²² Un survivant ou un membre de famille a suggéré que cette ligne soit similaire à la ligne d'écoute téléphonique pour la résolution des questions de pensionnats indiens. La Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être, un service téléphonique et de clavardage en ligne culturellement compétent, est offerte à tous les citoyens autochtones au Canada, mais elle n'est pas propre aux survivants et aux familles de la tragédie des FF2E+ADA.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

RÉFLEXIONS PROVENANT DU RASSEMBLEMENT

Reddition de compte : fonds destinés aux FF2E+ADA

L'un des thèmes de discussion récurrents du Rassemblement a été la responsabilité en matière de financement, y compris l'établissement de rapports et le suivi des résultats. De nombreuses présentations nationales et régionales ont fait état de la nécessité de rendre des comptes et de faire preuve de transparence en communiquant les montants exacts de fonds reçus et dépensés. Un grand nombre de survivants et de familles ont estimé qu'en dépit des sommes importantes consacrées aux FF2E+ADA, l'impact sur le terrain est insuffisant. Les familles et les survivants ont estimé que toute entité recevant des fonds pour les FF2E+ADA devait rendre compte de la manière dont elle les dépense. Ils ont fait remarquer que très peu de programmes communautaires proposés par les bandes sont fondés sur le genre ou consacrés tout particulièrement aux FF2E+ADA. Il faudrait davantage de programmes axés sur l'égalité des sexes, surtout lorsque les fonds sont liés aux efforts déployés à l'endroit des FF2E+ADA. Les dirigeants des réserves doivent faire preuve de plus de responsabilité et de transparence.

Financement accessible pour les FF2E+ADA

Certains représentants d'organisations qui ont reçu des fonds ont parlé des restrictions coloniales imposées sur les ressources et des exigences difficiles en matière de production de rapports qui les empêchent de faire leur travail. Certains se noient dans la paperasserie au lieu d'aider. Les survivants et les familles ont signalé que des mesures de plaidoyer et des moyens étaient nécessaires pour soutenir les entités travaillant sur le terrain.

En outre, un survivant ou un membre de famille a fait remarquer que les exigences en matière de financement sont particulièrement lourdes pour les personnes vivant avec un handicap et celles qui souhaitent lancer des initiatives à petite échelle. Les personnes rencontrent des difficultés pour rendre compte des impacts intangibles, telle la guérison affective, et estiment qu'il n'est pas pratique de suivre les participants pour mesurer les progrès accomplis sans aggraver leur traumatisme (suivi). Il s'agit là d'exigences récurrentes de la part des gouvernements en matière d'établissement de rapports. Les survivants et les familles ont indiqué que des programmes culturels simples, tels qu'une séance de fabrication de jupes, deviennent difficiles à organiser pour les dirigeants de petites communautés, malgré le fait qu'ils contribuent énormément à la guérison. Comme l'a fait remarquer un survivant ou un membre de famille, « les opinions se perdent en essayant de respecter les critères de financement ».

Les critères, les exigences en matière de rapports et les processus de gestion des fonds sont très coloniaux. Les exigences devraient être raisonnables pour que les efforts locaux ou verticaux puissent les respecter.

Transparence en matière de financement

Les survivants et les familles ont exprimé leur difficulté à savoir et à comprendre qui prend les décisions de financement dans leur région. Les survivants, les familles et les organisations de base ne savent pas très bien qui prend ces décisions, combien d'évaluateurs de demandes sont impliqués et d'où viennent ces personnes. Un survivant ou un membre de famille a évoqué ce problème dans le cadre des préoccupations relatives au financement inéquitable dans une province, dont les besoins varient entre les régions du Nord, du Centre et du Sud. Selon les survivants et les familles, d'importantes sommes sont allouées dans toutes les provinces et tous les territoires, mais ils n'en ressentent pas ou n'en voient pas les effets, bien qu'ils soient engagés dans la cause. Il est nécessaire d'assurer une plus grande transparence dans la manière dont les fonds sont utilisés pour soutenir les familles; les bailleurs de fonds et les entités qui reçoivent des fonds devraient répondre davantage de leurs actes devant les familles et les communautés. En outre, un survivant ou une famille a fait remarquer que les possibilités de financement ne sont pas suffisamment annoncées par les bailleurs de fonds et que les délais de soumission des demandes sont trop courts, ce qui complique la tâche des petits groupes.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+ des Premières Nations

RESPONSABILITÉ

L'obligation de rendre des comptes est mentionnée dans le plan *Donner vie aux Appels à la justice* comme un domaine clé de développement pour assurer la mise en œuvre des Appels à la justice. Ce qui suit est un bref résumé de la section Responsabilité du plan *Donner vie aux Appels à la justice* et des réflexions provenant du Rassemblement.

DONNER VIE

Tous les gouvernements (fédéral, provincial/territorial et Premières Nations) doivent rendre des comptes aux personnes qu'ils servent et sont responsables de la mise en œuvre des Appels à la justice. Cela comprend les appels à développer des mécanismes indépendants pour rendre compte de la mise en œuvre des Appels à la justice. La responsabilité des gouvernements doit être directement liée aux survivants, aux familles et aux communautés des Premières Nations. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie de gestion des données et des cadres de reddition de compte transparents qui compilent les mesures prises et en cours, en précisant les délais, les partenaires, les indicateurs, les objectifs et les responsabilités en matière de suivi.

RÉFLEXIONS PROVENANT DU RASSEMBLEMENT

Inclusion des survivants et des familles

Les survivants et les familles ont indiqué que la tragédie des FF2E+ADA ne devrait pas être un portefeuille de plus pour le gouvernement et les autres parties prenantes. Plutôt que de simplement rendre des comptes aux survivants et aux familles, plus de survivants et de familles ayant une expérience vécue devraient participer aux prises de décisions essentielles. La passion incite les survivants et les familles à continuer de défendre leur cause et leur permet de poser les bonnes questions et de s'exprimer en toute sincérité.

En outre, les survivants et les familles soutiennent que l'inclusion de la famille dans les discussions sur les FF2E+ADA est respectueuse et nécessaire pour s'assurer que les proches sont défendus de manière appropriée. Cet aspect devrait être pris en compte lors de la création de mécanismes de reddition de compte, de bureaux d'ombudsman²³ et d'organes de contrôle indépendants²⁴ – une partie ou la totalité des sièges et/ou des nominations devraient être réservés aux survivants et aux familles (nominations publiques au niveau local).

Un autre survivant ou membre de famille a déclaré que les familles peuvent mieux défendre les intérêts des victimes que les organisations et les personnes du domaine de la politique; elles peuvent s'exprimer plus librement sans craindre de perdre leur emploi ou leur poste. Cependant, les survivants et les familles ne peuvent pas accéder aux processus de décisions et ont besoin d'un plaidoyer organisationnel et politique pour avoir accès à des espaces d'influence.

23 La création d'un tribunal national des droits de la personne des Autochtones et d'un poste d'ombudsman des droits des citoyens autochtones est recommandée dans *Donner vie* et constitue un projet actuel du gouvernement du Canada.

24 Une discussion facultative sur la création d'un organe de surveillance indépendant a eu lieu dans la soirée du 14 février. Les participants ont signalé qu'il s'agissait d'un bon début, mais que d'autres discussions étaient nécessaires.



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur Donner vie aux Appels à la justice : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

Pouvoir et influence pour les entités indépendantes

Un survivant ou un membre de famille s'est inquiété du fait que les bureaux de médiation actuels, tels que le Bureau de l'enquêteur correctionnel pour les délinquants condamnés à une peine fédérale, n'ont pas le pouvoir d'apporter des changements – les bureaux de médiation enquêtent et publient des rapports troublants, mais ces efforts n'aboutissent à rien. Les mécanismes mis en place pour les FF2E+ADA doivent avoir suffisamment de pouvoir pour provoquer un changement, comme une réforme des politiques ou la mise en œuvre de programmes. En outre, un survivant ou un membre de famille a suggéré que la mise en place d'un bureau national unique serait impossible à gérer sur le plan géographique – une approche régionale serait plus judicieuse.

Un survivant ou un membre de famille a suggéré que le secrétariat de RCAANC chargé des FF2E+ADA devienne un groupe de travail autonome composé de membres de familles disposant d'une expertise médico-légale, de pouvoirs d'assignation à comparaître et de pouvoirs de réforme législative. Cette personne a soutenu qu'il ne devrait pas s'agir uniquement de représentants d'organisations parlant au nom des survivants et des familles, mais que les familles et les survivants devraient parler en leur propre nom. Le groupe de travail devrait également être totalement apolitique. Le survivant ou le membre de famille a suggéré de s'inspirer des tribus des États-Unis, où les groupes de travail ont le pouvoir d'offrir un soutien tout en demeurant indépendants du gouvernement fédéral. Quelle que soit la forme choisie, les survivants et les familles méritent de connaître les paramètres des décisions concernant le bureau d'ombudsman et de toute autre entité indépendante.

Preuve de changement/consultation significative

De nombreux survivants et de familles ont évoqué le temps qu'ils ont passé à défendre des intérêts sans voir en fin de compte de réels changements ainsi que le fait que le gouvernement fédéral n'est pas tenu responsable de la survenue en permanence d'autres cas de FF2E+ADA. Les survivants et les familles ont reconnu qu'il est difficile de trouver un équilibre entre l'accélération du travail et le nombre réduit de possibilités de mobilisation. Un survivant ou un membre de famille a suggéré de rationaliser les discussions en posant des questions directement aux familles, plutôt que de tenir de longues séances de mobilisation en personne. Les survivants et les familles estiment qu'ils ne devraient pas avoir à faire autant d'efforts pour se faire entendre.

Transparence du financement et résultats probants

Un survivant ou un membre de famille a indiqué que les rapports gouvernementaux et organisationnels, comprenant des données et des dépenses devraient être facilement accessibles en ligne et en version papier afin d'améliorer la reddition de compte. Les survivants et les familles devraient recevoir des copies par courrier, en particulier dans les communautés ayant une faible connexion à Internet. En outre, les rapports devraient être rédigés dans un langage simple et tenir compte des niveaux d'alphabétisation, de l'accessibilité des personnes handicapées et du nombre de locuteurs de langues traditionnelles.

Responsabilité éthique

Les survivants et les familles ont soutenu qu'en plus de rendre compte des dépenses et de donner suite aux Appels à la justice, les organisations doivent être tenues responsables sur le plan de la sécurité – culturelle et autre. Un grand nombre de survivants et de familles ont fait remarquer que des personnes violentes et néfastes étaient soutenues par des organisations au niveau national et dans diverses communautés. Il est particulièrement important que les entités soutenant les efforts de prévention et ceux à l'égard des FF2E+ADA mettent fin à leurs liens avec les personnes connues pour des actes de violence sexiste et qu'elles cessent de protéger les personnes violentes. Les survivants et les familles sont particulièrement préoccupés par la misogynie au sein des institutions, qui s'ajoute au racisme.



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

MESURE ABRÉGÉE : LACUNES ET SOLUTIONS

RÉGION	EN PERSONNE
Lacune	Solutions proposées lors du Rassemblement
Reddition de compte concernant le financement	Des exigences équilibrées en matière de rapports, de suivi et de dépenses — faire éventuellement la distinction entre les organisations autochtones et celles non autochtones; des exigences raisonnables en matière de rapports et de suivi; des critères accessibles aux demandeurs représentant un petit groupe; des prises de décisions transparentes concernant l'affectation des fonds; une reddition de compte envers les survivants, les familles et les communautés concernant les résultats sur le terrain; l'accès aux rapports des gouvernements et des organisations.
Sécurité des femmes	Des moyens de transport public sûrs, en particulier dans les communautés éloignées et entre les communautés; un plus grand nombre de refuges ou de moyens de transport vers des refuges; des petites maisons pour passer la nuit en toute sécurité; des programmes de sécurité destinés aux femmes.
Marginalisation des femmes autochtones	Une garde d'enfants (et services connexes) gratuite pour permettre aux femmes autochtones de travailler ou de faire des études; des programmes de repas traditionnels; un réexamen des lois qui pénalisent les mouvements locaux dirigés ou soutenus par des femmes autochtones.
Politiques racistes	Un examen de toutes les politiques ayant un impact sur les Autochtones; le remplacement de la Loi sur les Indiens par des conseils de femmes.
Possibilité des familles de s'exprimer à des tables importantes	Inclure les survivants et les familles dans les rôles de défense d'intérêts du gouvernement et de surveillance; créer un groupe de travail des familles apolitique doté de pouvoirs suffisants; assurer une mobilisation efficace des survivants et des familles.
Ressources pour les recherches	Des fonds et des ressources immédiatement accessibles par les familles, y compris la technologie infrarouge et les chiens de recherche; accorder la priorité aux cas de disparition par rapport aux meurtres non résolus.
Expériences traumatisantes en salle d'audience	Des soutiens prévus par le système judiciaire pour les survivants et les familles — une défense juridique pour les survivants, une meilleure information pour les familles (en particulier avant le procès).
Relations négatives avec les services de police	Une formation sur les compétences culturelles et en santé mentale pour les agents de police afin d'assurer un contexte sécuritaire; des conséquences pour la désactivation des caméras corporelles; des contrôles du mieux-être en compagnie d'aînés.
Faible intervention des services de police	Amélioration des ressources et de l'accès aux services de police, en particulier pour les communautés isolées. Formation aux compétences culturelles (voir ci-dessus).



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations

RÉGION	EN PERSONNE
Lacune	Solutions proposées lors du Rassemblement
Dernier endroit inconnu de la personne disparue	Bracelets encreurs particuliers; bijoux de repérage GPS; système d'appel assorti de numéros d'identification.
Disparitions non élucidées liées à des affaires en série ou à d'autres cas comprenant des corps retrouvés dans une décharge	Excavation dans des décharges (celle du chemin Brady à Winnipeg et d'autres connexes) à la demande des survivants et des familles.
Proches non retrouvés/corps non identifiés	Accès aux soins dentaires pour créer une base de données de dossiers dentaires; bracelets d'identité.
Enquêtes incomplètes sur des décès	Responsabilité du coroner et de la police ou niveau supplémentaire de justification désigner la cause du décès, telle que « exposition » ou « cause accidentelle; compétence de la famille sur le corps d'un proche.
Négligence du système juridique/judiciaire	Pénalité ou prise en compte supplémentaire lorsqu'une femme enceinte est agressée; pas de réduction de peine pour « bonne conduite » en cas de crime brutal; plus de tact pour la restitution des biens d'un proche décédé; création d'un système judiciaire conçu et dirigé par les Premières Nations.
Enfants retirés de leur foyer ou familles éclatées	Logement sûr; réexamen des limites d'hébergement ou du logement pour ne pas dépasser les limites; la présence d'un travailleur du principe de Jordan dans chaque communauté; des équipes d'intervention spécialisées; le retrait d'aidants pour un soutien, si nécessaire; des soutiens pour les mères, notamment des pavillons des lunes.
Exploitation des femmes autochtones par des travailleurs de l'industrie d'extraction des ressources	Sensibilisation et plaidoyer auprès des dirigeants d'entreprise; des conséquences pour l'exploitation des femmes dans des « camps d'hommes ».
Survivants de la Rafle des années 1960 privés de leurs droits	Accepter les survivants de la Rafle des années 1960 au sein des Premières Nations; défense des droits et qualification pour des ressources, indépendamment de l'appartenance à la communauté.
Manque de connaissance sur les peuples autochtones parmi les immigrants et les nouveaux arrivants	Inclure des questions sur les peuples autochtones dans les tests de connaissance et l'examen pour la citoyenneté pour les immigrants au Canada.
Soutien aux hommes et aux garçons	Assurer un soutien à la guérison pour toutes les personnes qui ont perdu un proche; discuter plus positivement du rôle des hommes dans le soutien aux FF2E+ADA (marcher ensemble).
Inégalité de genre à l'endroit des femmes bispirituelles	Veiller à ce que les femmes fassent partie de la discussion sur les personnes bispirituelles, en particulier en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, la misogynie et le VIH/sida.



Lier les coeurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

RÉGION	EN PERSONNE
Lacune	Solutions proposées lors du Rassemblement
Soutiens globaux pour les survivants et les familles	Davantage de rassemblements consacrés uniquement à la guérison (niveau national ou régional); des camps ou des pavillons de guérison, et/ou des centres de traitement; des établissements de convalescence; des cercles pour les survivants et les familles exclus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; des mesures de soutien et de défense basées sur les résultats de cas – y compris les besoins liés aux obsèques, aux cérémonies et à d'autres protocoles culturels; l'élimination de la concurrence entre les familles et les organisations pour l'obtention d'un financement.
Réapparition des traumatismes parmi les survivants et les familles	Des services, des soutiens ou des rassemblements différents pour les personnes disparues, celles assassinées (cas résolu ou non), les survivants d'actes de violences et les défis liés à la diversité de genre.
Sécurité et guérison des jeunes	Des cérémonies et rassemblements propres aux jeunes (en particulier ceux qui ont perdu un proche); thérapie, soutien et suivi pour les jeunes; lutte contre le racisme dans le système scolaire; sensibilisation des jeunes aux droits de la personne, à la misogynie et à la communication en matière de santé.
Fonds mal dépensés	Les communautés sont invitées à déterminer les besoins et des solutions culturellement appropriées.
Violence latérale et atmosphère néfaste dans les communautés et les organisations	Information, sensibilisation et plaidoyer concernant les traditions et les enseignements culturels; responsabiliser les organisations afin qu'elles soient sûres et qu'elles ne soutiennent pas la misogynie.
Disparités parmi les organisations locales	Le financement des frais généraux, tels que la désignation d'organisme sans but lucratif et l'assurance de responsabilité civile.
Exclusion des survivants et des familles non traditionnels	Un espace pour les survivants et les familles qui suivent des voies chrétiennes ou d'autres confessions religieuses.
Absence de liens ou d'informations pour les survivants et les familles	Des « centres » régionaux chargés de tenir à jour des listes exhaustives de survivants et de familles et de veiller à ce que ces derniers soient informés des ressources et des initiatives; un plus grand nombre de coordonnateurs régionaux pour soutenir ce travail; plus d'aides à la traduction pour les langues traditionnelles et le français; un soutien immédiat et indéfini sur le terrain destiné directement aux familles des personnes disparues.
Efforts de recherche concernant plusieurs administrations	Éliminer les frontières arbitraires entre les communautés des Premières Nations et les organisations urbaines (soutien aux femmes des Premières Nations); des efforts coordonnés pour soutenir les FF2E+ADA.
Discussions incomplètes ou transmises avec le gouvernement	Des discussions ciblées avec tous les ministères concernés, plutôt qu'avec seulement Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et Services aux Autochtones Canada (SAC); participation des hauts responsables (ministres).



Lier les cœurs et provoquer un changement

S'appuyer sur *Donner vie aux Appels à la justice* : un plan d'action pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations

CONCLUSION

Les survivants et les familles ont exprimé la crainte que les Appels à la justice concernant les FF2E+ADA finissent sur des étagères, aux côtés d'autres rapports gouvernementaux, sans qu'aucune mesure concrète n'aient été prises. Le Rassemblement a permis aux survivants et aux familles de présenter à l'APN des domaines de plaidoyer pour provoquer des changements dans sa sphère d'influence. En gardant les Appels à la justice au premier plan des discussions, le gouvernement sera tenu de mettre fin à la tragédie des FF2E+ADA dans l'ensemble du Canada.

Tel que cela a été mentionné, le présent rapport constitue un complément du Plan d'action évolutif de l'APN, *Donner vie aux Appels à la justice*, car il fournit des avis supplémentaires, en particulier au sujet de la mise en œuvre et de la reddition de compte. À chaque consultation ou mobilisation, l'APN s'efforce de faire avancer cette question où la vie et la mort de personnes est en jeu. Les survivants et les familles présents au Rassemblement ont présenté leurs récits et leurs expériences et, de ce fait, ont contribué énormément à la prochaine étape du travail de l'APN. En plus des propositions de solutions, l'APN a entendu la douleur et la frustration sincères des survivants et des familles face à l'absence de mesures. Il en ressort une recommandation impérieuse d'action immédiate.

L'APN souhaite et espère que tous les survivants et toutes les familles qui se sont exprimés lors du Rassemblement voient leur avis présenté dans ce rapport et se sentent entendus.